



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2024, à 20 h, au centre culturel situé au 86, rue Archambault.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Sylvain Roberge, maire
Monsieur Johnny Martel, conseiller (siège n° 1)
Madame Louise Sicuro, conseillère (siège n° 2)
Madame Sonia Bruneau, conseillère (siège n° 3)
Madame Stéphanie Drainville, conseillère (siège n° 4)
Monsieur Marco Geoffroy, conseiller (siège n° 5)
Monsieur Luc Lefebvre, conseiller (siège n° 6)

EST ÉGALEMENT PRÉSENT

Monsieur Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier

1. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT l'article 152 du *Code municipal du Québec* (ci-après nommé CMQ);

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 16 décembre 2024, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport de signification;

CONSIDÉRANT l'article 956 du CMQ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Sylvain Roberge, maire, agit à titre de président d'assemblée et M. Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 20 h 22.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE STÉPHANIE DRAINVILLE
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que proposé :

1. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. LECTURE ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025
5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025
6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

Monsieur Johnny Martel, conseiller, procède à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2025 et fait la présentation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

2024-452

CONSIDÉRANT la lecture et la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires des REVENUS s'établissent comme suit pour l'année 2025 :

	BUDGET 2025	BUDGET 2024
RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Taxes générales	5 334 615 \$	5 124 113 \$
Taxes de secteur	781 952 \$\$	801 455 \$
Services municipaux	970 905 \$\$	911 525 \$
Total	7 087 472 \$	6 837 093 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		
Compensations	148 905 \$	148 905 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS		
Transport, travaux publics et voirie	335 000 \$	707 000 \$
Hygiène du milieu	203 845 \$	172 063 \$
Total	538 845 \$	879 063 \$
AUTRES SERVICES RENDUS		
Administration générale	402 509 \$	258 193 \$
Sécurité publique	100 000 \$	80 500 \$
Transport	9 000 \$	10 000 \$
Loisirs et culture	59 850 \$	55 050 \$
Organismes municipaux	59 300 \$	264 125 \$
Autres services divers	145 914 \$	122 825 \$
Total	776 573 \$	790 693 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Imposition de droit	515 500 \$	514 700 \$
Amendes et pénalités	35 000 \$	35 000 \$
Intérêts	133 805 \$	154 000 \$
Autres	61 900 \$	447 976 \$
Total	746 205 \$	1 151 676 \$
GRAND TOTAL DES RECETTES	9 298 000 \$	9 807 430 \$

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires des DÉPENSES s'établissent comme suit



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

pour l'année 2025 :

	BUDGET 2025	BUDGET 2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Législation	254 129 \$	249 327 \$
Gestion financière et administrative	1 226 448 \$	1 011 767 \$
Greffes	25 000 \$	0 \$
Évaluation	94 098 \$	84 840 \$
Autres	410 030 \$	480 145 \$
Total	2 009 705 \$	1 826 079 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	957 450 \$	857 260 \$
Protection contre l'incendie	678 719 \$	685 225 \$
Autres	60 000 \$	46 050 \$
Total	1 696 169 \$	1 588 535 \$
TRANSPORT ROUTIER		
Voirie municipale	805 106 \$	739 744 \$
Enlèvement de la neige	1 067 605 \$	986 640 \$
Éclairage des rues	46 650 \$	44 700 \$
Circulation	14 700 \$	13 000 \$
Transport en commun	78 885 \$	83 440 \$
Total	2 012 946 \$	1 867 524 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Traitement de l'eau	47 100 \$	45 405 \$
Réseaux de distribution de l'eau	97 606 \$	92 495 \$
Épuration des eaux usées et égout	76 060 \$	67 625 \$
Matières résiduelles	535 431 \$	855 720 \$
Total	756 197 \$	1 061 245 \$
URBANISME/MISE EN VALEUR TERRITOIRE		
Logement social	6 000 \$	6 000 \$
Urbanisme et zonage	372 849 \$	367 343 \$
Promotion et développement économique	120 328 \$	93 560 \$
Rénovation urbaine	8 400 \$	10 400 \$
Autres	0 \$	0 \$
Total	501 577 \$	477 303 \$
LOISIRS ET CULTURE		
Centre communautaire	90 500 \$	87 375 \$
Expositions et foires	0 \$	6 300 \$
Parcs et terrains de jeux	546 428 \$	577 780 \$
Autres loisirs	331 327 \$	294 215 \$
Bibliothèque	168 702 \$	130 476 \$
Patrimoine	2 500 \$	2 500 \$
Activités culturelles	22 440 \$	50 340 \$
Total	1 161 897 \$	1 148 986 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
Intérêts	219 089 \$	188 958 \$
AFFECTATIONS		



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**

Remboursement de capital	737 920 \$	1 044 800 \$
Financement à long terme	202 500 \$	604 000 \$
Total	940 420 \$	1 648 800 \$
TOTAL DES DÉPENSES	9 298 000 \$	9 807 430 \$

POUR ÊTRE ANNEXÉ AU BUDGET ET EN FAIRE PARTIE INTÉGRANTE;

CONSIDÉRANT QUE d'après le budget ci-dessus annexé, la municipalité a à prévoir, au cours de l'année 2025, des dépenses s'élevant à 9 298 000\$;

CONSIDÉRANT QUE pour couvrir lesdites dépenses, la municipalité prévoit des revenus non fonciers s'élevant à 3 181 433 \$;

CONSIDÉRANT QUE pour couvrir la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis 6 116 567 \$;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JOHNNY MARTEL
ET RÉSOLU :

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2025, dont copie demeure annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient et sont adoptées.

D'AUTORISER le maire ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

2024-453

CONSIDÉRANT la lecture et la présentation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JOHNNY MARTEL
ET RÉSOLU :

Description du projet	Mode de financement	MONTANT (\$)		
		2025	2026	2027
Caserne incendie	Emprunt / subvention (37.5/62.5)	5 500 000 \$		
Rénovations intérieures du Presbytère	Emprunt / subvention (50/50)		1 000 000 \$	500 000 \$
Investissements au centre culturel et au Pavillon Bertrand-Généreux	Emprunt / subvention (50/50)			1 200 000 \$
Acquisition immobilière	Subvention / taxation (80/20)		325 000 \$	
Sentier multifonctionnel	Emprunt / subvention (50/50)	150 000 \$		
Éclairage public - Conversion au DEL	Appropriation de l'excédent cumulé non affecté	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**

Travaux routiers	Taxation	160 000 \$	450 000 \$	500 000 \$
Station de pompage – Installation d'un dégrilleur	Soldes disponibles de règlements emprunt fermés	800 000 \$	50 000 \$	
Augmentation de la capacité d'eau potable	Soldes disponibles de règlements emprunt fermés	100 000 \$	1 750 000 \$	
Forage d'un puits municipal	Subvention	100 000 \$		
Réfections d'infrastructures souterraines	Emprunt / subvention (50/50)			2 800 000 \$
Compteurs d'eau	Soldes disponibles de règlements emprunt fermés	150 000 \$		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS PAR ANNÉE		2025 7 060 000 \$	2026 3 625 000 \$	2027 5 050 000 \$

QUE le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 soit et est adopté tel que déposé;

D'AUTORISER le maire ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire précise que la période de questions doit porter exclusivement sur les sujets de la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.



**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-454

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE STÉPHANIE DRAINVILLE
ET RÉSOLU :

QUE LA SÉANCE SOIT ET EST LEVÉE À 20 H 37.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sylvain Roberge
Maire

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

« Je, Sylvain Roberge, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».